

CONSEIL MUNICIPAL DU 31 Mai 2018

112x18

ATTRIBUTION DE SUBVENTION A L'ASSOCIATION « IMAJE SANTE »

Le Conseil Municipal est informé que l'association:

- IMAJE SANTE : sise 35 rue Estelle
13001 MARSEILLE
- Présidente : Mme PORTE Hélène
- N° SIRET : 4340023410031

dont les objectifs sont :

- Accueil, écoute, accompagnement et orientation des jeunes de 12 à 25 ans et de leurs familles
- Activités de prévention à travers l'élaboration et l'animation de programmes d'éducation pour la santé en direction des jeunes
- Formation et accompagnement des professionnels autour du repérage des signes de mal-être chez l'adolescent
- Participation aux projets développés par la ville en direction de la jeunesse

a présenté un dossier de subvention auprès des services municipaux, ce dernier étant complet, il a fait l'objet d'une analyse et d'une présentation auprès de la commission Jeunesse Citoyenneté Handicap , et qui a proposé de lui attribuer une subvention pour un montant de : 5000 €

VU l'avis favorable de la commission « Jeunesse Citoyenneté Handicap » qui s'est réunie le 22 mai 2018

Le CONSEIL MUNICIPAL, après avoir entendu l'exposé :

- APPROUVE l'attribution d'une subvention à l'association « IMAJE SANTE » d'un montant de : 5000 €

- PRÉCISE que les crédits sont prévus au budget.

- SE PRONONCE comme suit :

POUR : 30

CONTRE : 3 – M. FUSONE – SANCHEZ - JOUBEAUX

ABSTENTION : 0

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait copie conforme
Les Pennes Mirabeau, le 1^{er} Juin 2018
LE PREMIER ADJOINT AU MAIRE

MR FABRICE VEGA